

Atelier 1 : Accueillir la différence favorise la réussite de tous

Animé par Jean Pierre Coenen, Président de la Ligue des Droits de l'Enfant

Intervenants : Muriel Lossy, Maryline Vincent et Jacques Dumont

Introduction

L'accueil de tous les enfants dans l'enseignement « ordinaire » est inscrit dans les textes internationaux, notamment dans la Convention des Droits de l'enfant (nous fêtons son 22^{ème} anniversaire ce 20 novembre) et dans la récente Convention des Droits de la Personne handicapée. Cette dernière impose, par ailleurs, aux Etats parties, la mise sur pied d'une école « inclusive ».

Présentation des intervenants

Jean Pierre Coenen est président de la Ligue des Droits de l'Enfant et instituteur. Il a intégré un enfant sourd dans sa classe pendant 2 ans.

Marilyne Vincent est psychologue professionnelle de la famille. Elle est maman d'un enfant vivant avec un autisme. Celui-ci est intégré et cette intégration n'a pas toujours été facile, un véritable parcours du combattant.

Jacques Dumont est un ancien directeur d'une école secondaire d'enseignement spécialisé qui a pratiqué l'intégration.

Muriel Lossy est enseignante et coordinatrice de L'Entre2 (une antenne de L'Ecole Escale), centre scolaire de jours pour élèves malades, convalescents ou en arrêt scolaire médicalisé. Il s'agit d'une école de type 5.

Jean-Pierre Coenen

Il a intégré un enfant sourd (appareillé). Comme tous les enseignants, il intègre chaque année des enfants 'ordinaires' porteurs de difficultés d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, ...) ou comportementales (TDA/H, hyperactifs, ...). L'intégration d'un enfant handicapé n'a rien de différent.

Même s'il a souvent besoin d'attentions particulières dues à son handicap, ce n'est jamais un handicap que l'on intègre mais un enfant qui a des difficultés d'apprentissage. Ces difficultés sont souvent dues au handicap (mais pas toujours) et il s'agit essentiellement de difficultés d'apprentissage « banales », telles que déjà rencontrées parmi les autres élèves de la classe. Le rôle de l'enseignant n'est donc pas de traiter un handicap mais une ou des difficultés d'apprentissage. Il ne s'agit donc pas de se substituer au corps médical mais de faire son métier d'enseignant en remédiant à des difficultés d'apprentissage ou comportementales on ne peut plus ordinaires.

Depuis février 09, un Décret permet l'intégration de tout enfant porteur d'un handicap tout en bénéficiant de l'aide d'un enseignant du spécialisé. L'école d'enseignement ordinaire qui accueille un enfant à besoins spécifiques reçoit alors l'aide de l'enseignement spécialisé à concurrence de 4 périodes par semaine.

L'intégration permet de mettre en place des pratiques pédagogiques nouvelles, souvent simples qui, une fois installées, peuvent bénéficier à tous les enfants de la classe. De cette manière, l'accueil d'un enfant porteur de difficultés spécifiques apporte un bénéfice pour tous les élèves. L'individualisation entre en classe, le temps est utilisé autrement, les remédiations sont généralisées et tous en profitent. L'expérience montre que l'intégration bénéficie à tous les enfants et permet de hausser le niveau des élèves. De tous les élèves !

L'Ecole Pour Tous est l'école qui accepte chaque enfant quelques soient ses difficultés ou spécificités.

Marilyne Vincent

Les difficultés ont commencé dès la maternelle. L'institutrice ne parvenait pas à faire apprendre quoi que ce soit à son fils, son unique plaisir étant de faire tourner une assiette de la dinette.

Ce que l'institutrice ne savait pas faire faire à l'enfant, la maman parvenait à le faire à la maison. L'un des premiers apprentissages que font les parents avec l'école, c'est que ce qui est fait à la maison ne compte pas. Ce sont les difficultés rencontrées par l'école qui l'ont incitée à entreprendre des recherches et de voir posé le diagnostic.

S'est alors posé le choix de l'école. En tant que psychologue, il lui paraissait logique de s'orienter vers l'enseignement spécialisé. Pourtant, la déception les attendait : la directrice de cette école a mis les parents en cause en demandant ce que faisait l'enfant dans l'enseignement ordinaire en partant dans une description des incapacités du petit. Sans l'avoir vu, elle énumérait tout ce qu'il ne savait pas faire, sans même imaginer qu'il avait, malgré tout, des potentialités.

L'enseignement spécialisé ne paraissant pas vouloir comprendre les attentes des parents ceux-ci ont fait le choix de l'école du village. Entre une école qui déclare ne pas connaître le handicap de l'enfant et qui a la volonté d'essayer et de faire avec les moyens du bord, et une école qui donne des leçons, le choix était vite fait.

Quelques années plus tard, il a fallu déscolariser l'enfant et lui donner 2 ans d'enseignement à domicile, et ce, afin de lui permettre de faire des apprentissages à son rythme. Cela a marché puisqu'il a eu son CEB. Actuellement, il est en 3^{ième} humanité professionnelle avec l'aide de l'enseignement spécialisé qui intervient pour 4 périodes par semaine. Il est premier de sa classe en section électricité. Le jeune a reçu les félicitations de son professeur de français pour la qualité et l'investissement dans son travail. Il a un savoir encyclopédique, il apprend beaucoup par cœur, ce qui donne un cadre pour les autres. Lui, il rend ce qu'on lui donne mais les autres apprennent et prennent exemple. Le professeur d'électricité a dit que c'était de loin l'élève le plus motivé qu'il a eu depuis 20 ans.

Jacques Dumont

Les professionnels ont tout intérêt à se laisser convaincre par ce que disent les parents mais également les enfants. Il est important de les écouter sans trop de préjugés en se disant que tout un chacun a le droit d'avoir un projet de vie et que ça a de l'importance pour celui qui l'exprime.

Son expérience de l'intégration date des années 80. Ils avaient des moyens extrêmement réduits, travaillaient avec des ACS qui étaient extrêmement difficiles à trouver à l'époque. Cela dit, ils ont fait du bon travail. La CF aurait pu partir de leur expérience pour faire évoluer l'intégration mais les mentalités n'étaient pas mûres. A cette époque, s'exprimer sur l'intégration était interprété par les partenaires de l'enseignement spécialisé comme un souhait de le fermer.

L'école a renoué avec l'intégration en 2003. Ils ont commencé par des intégrations dans le 3^{ième} degré du secondaire. A cette époque, un courant favorable à l'intégration se développait laborieusement. Lentement ce courant est devenu favorable et a débouché sur le décret de février 2009, étape importante pour l'intégration. Aujourd'hui, l'intégration d'élèves à besoins spécifiques fait partie du paysage scolaire actuel ordinaire. Il serait vraiment inconséquent de ne pas en tenir compte.

M. Dumont reste persuadé qu'intégrer un jeune dans l'enseignement ordinaire est un outil qu'il faut utiliser préférentiellement dès que c'est possible et pas exclusivement dans l'objectif unique de réussite scolaire. Réussir à l'école n'est pas uniquement réussir ses examens, ça peut aussi être autre chose.

Il est très difficile de parler de méthodes pédagogiques spécifiques pour mettre ces compétences en exergue. Les enseignants de l'ordinaire avaient peu l'habitude de mettre en place des pédagogies spécifiques adaptées. Ce qui est à retenir c'est qu'il y a eu des expériences très intéressantes

d'adaptations pour passer les examens. Ce est qui difficile c'est la position de certains enseignants qui ont le sentiment de brader les diplômes lorsqu'ils accordent les adaptations à l'étudiant.

Muriel Lossy

Elle termine un master en psychopédagogie orientation difficultés d'apprentissage. Elle est coordinatrice d'un projet de centre scolaire de jour pour enfants convalescents en arrêt scolaire médicalisé. De plus en plus de jeunes ont des troubles du comportement, des troubles pseudo-psychiatriques. Ils sont très vite en souffrance à l'école et sont mis sous certificat médical ou en arrêt scolaire médicalisé.

Dans sa classe actuelle, il y a 3 jeunes qui ont plus d'1 an et demi de déscolarisation totale. Ils sont arrivés dans la classe par manque de solutions.

L'Entre-deux est une passerelle entre l'école à l'hôpital et l'enseignement ordinaire. C'est un centre scolaire dans lequel il y a 3 niveaux confondus, maternel, primaire et secondaire. 6 enseignants et 2 bénévoles de « l'École à l'Hôpital et à Domicile » (EHD) y travaillent. L'équipe tourne parce qu'elle est composée de gens passionnés. Depuis peu, ils participent à l'intégration ou la réintégration de certains enfants.

L'entre-deux est l'école inclusive par excellence puisque c'est l'hétérogénéité dans toute son excellence. Excellence parce que c'est n'est pas une difficulté mais bien une richesse. Dans les 3 niveaux, chacun travaille de façon individualisée. Il y a une hétérogénéité par rapport aux pathologies somatiques, psychiatriques, psychologiques, souffrances scolaires. Tous ces enfants vivent ensemble en classe, ils souffrent de différents troubles. Pour certains, la souffrance scolaire - voire la phobie scolaire - s'installe au fil du temps parce qu'il y a un trouble d'apprentissage et que l'école n'est pas toujours adéquate. L'enfant décroche progressivement puis il n'en peut plus. Ça peut être aussi des troubles post opératoire ou post chimio. Une chimiothérapie peut attaquer le système neurologique et entraîner des troubles de l'apprentissage ou des troubles psychologiques.

Toutes ces hétérogénéités lui permettent de dire que la différence est une richesse. Au départ, il faut faire avec, personne n'est formé, il faut se former. Il faut trouver et permettre à ces jeunes d'apprendre avec des enseignants qui tournent tout le temps. Ils ont dû partir des ressources de leurs élèves pour pouvoir fonctionner. Ils ont dû s'approprier ces ressources pour les aider à grandir et qu'ils aient envie de retourner à l'école ordinaire. Ce qui n'est pas simple parce que parfois l'envie y est mais le contexte est plus délicat.

Dans ce petit projet, ça fonctionne. Chacun y trouve son compte, tous les cours sont donnés avec des moments d'individualisation, des moments de projets, des moments en groupe classe, des moments en dyades, en groupes de besoins...

Le type 5 n'est pas certifiant. C'est l'école d'origine qui certifie. Dans ces cas là, dès que l'élève arrive, ils prennent contact avec l'école d'origine et ont une grande marge de négociation. Ce n'est pas toujours facile parce qu'ils se retrouvent parfois face à des gens butés, mais la plupart du temps quand ils expriment clairement le projet, ils arrivent à trouver des écoles ordinaires porteuses du projet, qui les soutiennent et envoient les cours. Ce qui est légal mais pas toujours évident en pratique surtout dans les écoles secondaires.

L'objectif principal de l'Entre-deux est d'arriver à l'intégration ou la réintégration du jeune. Dans certains cas, elle se passe très bien surtout dans les pathologies de type hémato-oncologiques. L'enfant a un cancer, quitte son école, on établit un lien, il vient à l'entre-deux, il guérit et retourne dans son école, la famille est bien intégrée dans l'école, génial. Cet enfant n'a quasi pas besoin de l'Entre-deux pour aller expliquer sa maladie. Le problème se pose pour des pathologies plus « psys », des troubles scolaires, des phobies qui demandent pas mal de recherches sur le plan pédagogique. L'entre-deux sert alors de soutien.

Pour l'Entre-deux qu'est-ce qu'une intégration « réussie » ? C'est une intégration dans laquelle le jeune peut retourner dans l'école ordinaire avec soutien et respect des richesses, des difficultés et des ressources de chacun.

Importance d'intégrer les parents dans le processus. Qui connaît mieux son enfant qu'un parent ? Muriel Lossy explique que les parents les plus exigeants sont souvent les parents d'enfants malades parce qu'ils savent ce que c'est de vivre avec ce trouble au quotidien, ils savent ce que signifie « se battre » pour leur enfant.

Pour une intégration, il faut un projet qui tienne la route, une écoute mutuelle, un partenariat entre les parents, l'école, les différents intervenants, des concertations, une adaptation de l'élève, lui laisser le temps de s'adapter, une adaptation de l'école (L'école doit s'adapter aux besoins spécifiques de l'enfant), l'évaluation continue du projet.

Le PIA

Le plan individuel d'apprentissage est un outil extrêmement important pour tous les enfants.

Jacques Dumont : il y a tout un travail qui existe et qui a pour objectif que ce PIA devienne un outil du « quotidien ». Le PIA au quotidien est un document qui définit les objectifs prioritaires et les objectifs à court terme. Il permet de mettre l'élève en projet et ce avec lui. Cela signifie qu'il y ait un contact avec l'élève à ce niveau. C'est un document pour l'ensemble des personnes autour du projet, et qui permet d'entretenir la communication avec les parents.

Il s'agit d'un outil au quotidien. Cela permet de refaire le point et faire une synthèse des moments précis et de revoir les parents sur cette base. Il y existe également un PIA spécifique au moment où le jeune va quitter l'école et s'engager d'une manière ou l'autre dans la vie d'adulte.

Muriel Lossy : Autour d'un jeune à l'hôpital il y a énormément d'intervenants, que ce soient des médecins, des thérapeutes, etc. Il y a tellement d'intervenants dans le parcours d'un enfant malade qu'on s'y perd. Il s'agit d'un outil pédagogique dans lequel les informations médicales ne sont pas.

Pour permettre à tous les intervenants d'y accéder, l'Entre-2 l'a mis « en ligne ». Ils ont créé un site très sécurisé. Il y a un référent qui fait partie du pool informatique et qui mène la réflexion au niveau pédagogique. Il est le « propriétaire » des PIA de l'école, le second propriétaire est celui qui crée le PIA. Chaque fois qu'il y a un nouvel intervenant, celui-ci a accès au PIA. Cela permet de voir les objectifs fixés pour cet enfant, ce qui est acquis, ce qui ne l'est pas et ce qui est à poursuivre. Cela permet également de connaître l'ensemble des personnes de contacts et de prendre contact avec elles en cas de besoins.

Dans le cadre d'une intégration, cela permet de mettre à plat ce qui va et ce qui pose des difficultés. Cela permet une continuité indispensable au bon fonctionnement de ce processus dont l'élève est au centre.

J. Dumont précise que dans la notion de PIA se trouve la notion d'objectifs prioritaires. De plus, il s'agit d'un outil que chaque équipe doit s'approprier. Il doit être construit par les équipes et utilisé par elles. Autrement dit, il serait très bien que chaque équipe, chaque école ait son PIA.

M. Vincent est systématiquement invitée aux réunions concernant le PIA de son fils. C'est, pour elle, l'occasion d'échanger à propos des progrès. Quelles sont ses craintes en tant que parent, quelles sont les limites de l'enfant. Cela permet à toutes les parties de poser des questions, d'échanger sur des problèmes précis, sont-ils propres à certains cours ? Comment chacun fait avec l'enfant ? Cela permet aussi aux enseignants de comprendre ce que veulent les parents, de s'imbiber de l'atmosphère éducative des parents, de leurs priorités.

M. LOSSY précise que l'EHD, l'école à l'hôpital et à domicile est un réseau d'enseignants bénévoles qui se rend à l'hôpital (dans lequel il n'y a pas d'école) et/ou au domicile de l'enfant. Dans les textes,

les enfants convalescents en âge scolaire doivent être pris en charge par des enseignants de la Communauté française, ce qui n'est pas le cas dans la réalité. Pour pallier à cela, ils ont la chance de travailler avec l'EHD qui fait du très bon boulot. Nous rappelons que la Communauté Française devrait prévoir quelque chose pour les enfants qui sont en arrêt scolaire médicalisé.

Échanges avec la salle

Une maman parle de son expérience. Son fils est dans une école qui intègre cinq enfants à besoins spécifiques, ce qui leur permet d'avoir un temps plein venant de l'enseignement spécialisé. Il y a donc 2 enseignants qui s'occupent de l'ensemble de la classe. Le fait d'intégrer plusieurs enfants permet d'avoir un coordinateur de projet, un soutien en psychomotricité, un soutien psychologique, etc. C'est un type d'Ecole pour tous. Ce sont des classes pour lesquelles il n'y a pas ou très peu de redoublement.

Un intervenant souligne le fait que la situation de handicap est créée par l'entourage et l'environnement plus que par les ressources de l'enfant lui-même.

Une enseignante maternelle parle de son expérience face à deux situations d'intégration qui ont été des échecs (les enfants n'ont pas été en primaire). Elle est persuadée que s'il y avait eu un accompagnement, des informations sur la différence, au moins un des deux enfants aurait pu entrer en première primaire. Ce qui lui aurait été super favorable. Tout a raté par manque d'aide aux enseignants.

Témoignage du père d'un petit garçon de 8 ans et demi diagnostiqué comme ayant un syndrome d'Asperger (troubles envahissant du développement sans retard intellectuel). A 8 ans et demi, son fils en est à sa 5^{ème} école. C'est le parcours du combattant. L'an passé, son fils a été déscolarisé, sous certificat médical du 30 octobre au 30 juin. Il n'a jamais trouvé d'aide. Ces enfants n'ont pas besoin de plus mais bien d'autre chose. Dans les expériences d'intégration qui ont porté leurs fruits, le feedback des enseignants a été que cette expérience leur avait permis de modifier leurs pratiques parce qu'ils avaient appris des tas de choses. Pour lui, l'intégration est une chance sert de révélateur des dysfonctionnements du système scolaire.

Une directrice d'école fondamentale : son école a déjà accueilli des enfants ayant des besoins spécifiques. Pour elle, il est important que la préparation de cette intégration se fasse en équipe. Notamment parce que l'enfant est là pour un parcours scolaire, qu'il va passer de classe en classe. Tout le monde est impliqué dans l'accueil de ces enfants. En général, ils ont 7 à 8 enfants intégrés par an. Ils travaillent avec des enfants du type 8 et du type 3. Pour certains, en maternelle, ils n'ont pas les 4 périodes émanant de l'enseignement spécialisé. Cela dit, ils se battent pour trouver l'aide nécessaire. En maternelle, avec une classe de 22 élèves et un enfant ayant des besoins spécifiques, ce n'est pas toujours évident sur le plan pratique. Ils interpellent les parents, les SAI, les COSS. Ils sont toujours arrivés à trouver des psychomotriciens pour les aider, pour venir en classe un petit peu tout les jours. Avec des enfants émanant du type 3, il y a des troubles du comportement. Ils ont des périodes de crises qui peuvent se passer à n'importe quel moment. C'est effrayant tant pour les enfants que pour l'enseignant. Toutes les intégrations ne marchent pas faute de moyens. Certains enfants ont dû retourner dans l'enseignement spécialisé mais c'est très peu. L'important est qu'il s'agisse d'un projet d'équipe.

Jean-Pierre Coenen précise que le fait d'arrêter une intégration n'est pas un *échec*. Ce qui est important c'est le bien de l'enfant. On voudrait toujours porter l'enfant le plus loin possible mais si ce n'est pas possible, c'est le bien de l'enfant qui doit primer. Si à ce moment là, c'est l'école d'enseignement spécialisé qui peut l'aider. C'est important qu'il y retourne, quitte à envisager une réintégration plus tard. Il ne faut pas le prendre pour un échec. Il y a un problème de système. Avec toute la bonne volonté du monde si le système ne donne pas à l'enseignant les moyens de réussir, celui-ci ne peut pas tout solutionner.

Une étudiante à l'école normale de Louvain La Neuve demande qui doit prendre les initiatives pour avoir de l'aide et si les enseignants jettent très facilement l'éponge ou s'ils persistent ?

Jean-Pierre Coenen : Il y a autant d'intégrations qu'il n'y a d'enseignants. Avant que le décret d'intégration n'existe, il y avait déjà 1200 intégrations que l'on appelait « sauvage ». Des parents ne voulaient pas que leur enfant aille dans l'enseignement spécialisé. Ils voulaient absolument que leur enfant aille à l'école du quartier. Ils sont tombés sur des équipes qui ont accepté, qui ont été le plus loin possible. D'autres parents se sont retrouvés face à des écoles qui ont dit non. Si la plateforme « Accueil de l'enfant malade ou handicapé à l'école » a vu le jour c'est parce que des enfants à besoins spécifiques ne trouvaient pas d'écoles.

Avec le décret et l'espoir que l'enveloppe augmente (pour l'instant elle est fermée), on peut intégrer plusieurs enfants et avoir un enseignant à temps plein à partir de 6, même si les enfants sont répartis sur plusieurs classes.

Mr Dumont : Pour lui, s'il y a bien un endroit où l'intégration doit être logique, naturelle et se faire, c'est bien en maternelle. C'est à ce niveau que c'est le plus porteur. Selon lui, il n'y a pas de réponse à la question des moyens. Il pense que lorsqu'une école d'enseignement ordinaire et une école d'enseignement spécialisé s'engagent ça permet de mettre autour de la table un certain nombre de partenaires qui génèrent des possibilités et des idées, qui vont trouver des organismes de soins ou d'aide à l'accompagnement. Dans ce cas là, il est possible d'aider cet enfant et de le maintenir dans l'enseignement ordinaire parce que c'est porteur pour des enfants de maternelle d'apprendre et de vivre avec la diversité.

Mme Lossy réagit par rapport au manque de moyens. À l'entre-deux, ils n'ont pas de moyens et ils doivent faire avec. Sans moyen il n'y a pas de projet, donc ils les cherchent. Ils cherchent d'abord des informations, en travaillant en équipe pluridisciplinaire, en travaillant en réseau. Ils trouvent de l'aide gratuite via des bénévoles, des grands-parents, des enseignants à la retraite, des activités non payantes avec des personnes ressources supplémentaires, beaucoup de stagiaires, etc. C'est du bricolage mais sans ça, ils ne tiendraient pas. Cela dit, c'est vrai que ça ne peut fonctionner que s'il s'agit d'un projet d'école. Si dans l'équipe éducative, il y a un prof qui est contre, il bousille le projet.

Une maman relate l'expérience de parents dont l'enfant est en maternelle. Ils ne voulaient pas inscrire leur enfant dans l'enseignement spécialisé. Il s'agit d'un petit garçon avec une trisomie 21 et d'une petite fille ayant des troubles moteurs. La commune a accepté d'engager un steward qui accompagne les enfants partout.

Pascale Biot : Il est important que l'enfant puisse participer à son PIA, qu'il comprenne dans quel jeu il joue. Par rapport au rôle du handicap, c'est un parfait « Stabli Boss ». La situation de handicap met en fluo, soulève plein de choses qui restent latentes dans d'autres situations car d'autres enfants les vivent aussi, mais pour eux on laisse passer.

Un enseignant qui travaille en secondaire à William Lennox : Même si le décret est neuf, il aide à mettre des choses en place qui ne sont pas neuves. « Dis-moi si tu intègres ou comment tu intègres et je te dirais dans quelle école tu es ». Quand des parents doivent faire x écoles pour en trouver une « ouverte » c'est révélateur d'une certaine société. Cette année, ils intègrent 2 jeunes pour lesquels ils ont dû frapper à pas mal de portes. Ils sont en décrochage pour des raisons médicales et ils doivent légalement les inscrire ailleurs vu que le T5 ne certifie rien. L'objectif du PIA est de négocier une réussite scolaire, du moins négocier pour qu'ils réussissent certains cours. Cette année dans leurs prises de contact, ils ont eu différents cas de figures. C'est bien d'accepter de collaborer mais quid au niveau pratique. Il trouve que trop d'écoles refusent d'emblée. Certaines ne savent tout simplement pas ce que c'est. D'autres visent un certain niveau et ne veulent pas s'encombrer de ce type de questionnement. Pour les 2 jeunes, ils ont 2 cas de figures totalement différents. Pour le premier, ils ont eu l'accord de la direction mais pas de l'équipe pédagogique (une réelle catastrophe). En pratique, quand il y a contact pour obtenir des notes, des explications, c'est difficile. La collaboration prend des airs de « oui oui » mais rien n'est fait. Dans la seconde situation, ils ont réussi à négocier certains examens, certains travaux avec une équipe qui ne voit quasi jamais l'élève mais qui s'investit plus que s'il était présent. Ils leur indiquent des tuyaux, des choses importantes. L'équilibre entre W.L et

l'école d'origine est très sensible dans la mesure où l'école d'origine doit coter et certifier un élève qu'ils voient très peu, voire jamais.

Une directrice d'école secondaire : Ils ont des intégrations classiques qui en fait ne sont pas des intégrations. Ils sont là, c'est normal ! Il s'agit d'enfants déficients visuels ou d'enfants ayant une importante déficience motrice. Il n'est pas question des 4 heures ou autres, ils sont là pour apprendre. Les adaptations se trouvent, que ce soit en mettant les classes au rdc ou en permettant à la maman d'aller en voiture le plus près possible de l'école, etc. Ils ont eu un élève en 6^{ème} atteint d'un cancer. Les enseignants ont mis une caméra dans la classe et il suivait quand il pouvait. L'élève a mis lui-même un terme à ce processus car c'était trop fatigant. Ce qu'il voulait c'était revenir physiquement à l'école. Donc il revenait quand il pouvait, il essayait avec ses profs de se remettre à jour puis il disparaissait... Ils étaient tous dans l'idée « Tu es là, c'est chouette, tu n'es pas là, ce n'est pas grave ». Sachant ce qu'il voulait faire comme formation l'année suivante, ils ont supprimé les cours qui ne lui seraient pas utiles. Il a eu son CESS, à son niveau, certains diraient au rabais, mais l'important était qu'il puisse réussir et continuer. Ce qui a été le cas. L'essentiel a été préservé mais on n'a pas besoin de tout dans son bagage. En fait c'est l'administration qui n'a rien su mais dans l'école, tout le monde était au courant des adaptations faites. Personne n'a pensé à dire quoique ce soit.

Ils intègrent un enfant en 1^{ère} différenciée qui vient de l'enseignement spécialisé. Ils ont trouvé une école spécialisée qui était proche et porteuse du projet. Ce qui est fabuleux c'est qu'ils ont les 4 heures d'aide du spécialisé mais n'en ont pas besoin. Il a suivi son cursus dans un enseignement spécialisé de qualité, il est intellectuellement supérieur aux autres de sa classe. Mais il a des troubles du comportement qui n'apparaissent pas à l'école vu qu'il est bien ... peut-être qu'un jour, ils apparaîtront.

La partie la moins idyllique du tableau pour les enseignants est la gestion des troubles du comportement des élèves issus du T3. Ça pour l'enseignant c'est horriblement difficile à vivre. Le problème n'est donc pas l'enfant porteur de handicap qui a une famille soutenant derrière lui, mais bien pour les enfants qui n'ont pas de soutien, un parcours chaotique et qui se retrouvent en secondaire avec un niveau de primaire. Ils arrivent dans des classes où il y a des jeunes avec différents problèmes non identifiés et qui explosent à tout moment. Même avec beaucoup de volonté, les enseignants ne savent pas tout gérer. Un enfant qui a un handicap, on le sait et on va chercher de l'aide mais quand il y a des troubles du comportement non identifiés c'est plus dur. Là, ils arrivent parfois à saturation.

J. Dumont insiste en expliquant que dans certains cas même quand le diagnostic est connu, ce n'est pas pour autant qu'il est géré, il est souvent nié.

M. Vincent explique qu'il y a chez les enseignants la peur de décevoir les parents et il y a la perspective de leur dire qu'il faut faire appel à l'enseignement spécialisé, c'est clair que ça va prendre du temps. Il faut faire en sorte que ça ne soit pas du temps perdu. Il faut donc définir des objectifs qui peuvent être poursuivis et sont mobilisateurs et dans lequel tout le monde se retrouve. Ce ne sont, forcément, pas les mêmes objectifs que pour les autres enfants. Il faut créer une relation avec les parents, parce que l'intégration est quelque chose que tous construisent, parents et enseignants ensemble. Si on va à l'échec et qu'on le porte ensemble c'est beaucoup plus facile à porter. Autrement, les enseignants ont le sentiment de faire perdre du temps à l'enfant et de perdre le leur. De telles questions, il y en aura durant toute la scolarité de l'enfant.

Jean-Pierre Coenen insiste sur l'adaptation des pratiques. L'accueil d'un enfant à besoins spécifiques implique la mise en place de pratiques pédagogiques différenciées. En effet, pourquoi intégrer si c'est pour que cet enfant soit « cassé ». Ces pratiques visent sa réussite scolaire et sociale. En même temps, elles bénéficient à tous les autres enfants « ordinaires » qui ont des difficultés d'apprentissage. En visant la réussite d'un enfant intégré, on aboutit, à terme, à la réussite de tous les élèves de la classe.